



# Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Pour diffusion immédiate

## COMMUNIQUÉ

### Plan de modernisation du système de consigne : Le FCQGED demande qu'il inclue la réalisation d'une étude indépendante sur la consignation des bouteilles de la SAQ

**Montréal, le 23 décembre 2016** - Suite à la divulgation cette semaine d'une étude gardée secrète par la Société des alcools du Québec (SAQ) sur la consignation de ses bouteilles, le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) demande au gouvernement de réaliser une étude indépendante sur la question dans le cadre de son projet de modernisation du système de consigne publique.

« Il s'agit de la deuxième étude de la SAQ sur le sujet qui sort dans les médias en moins de deux ans. Dans les deux cas, on se rend compte que les conclusions servent davantage les intérêts de la société d'État qu'à apporter un éclairage neutre et constructif dans ce dossier », mentionne Jérôme Normand, président de l'organisme. « Comme pour les produits qu'elle met en vente, la SAQ devrait s'intéresser un peu plus au contrôle de la qualité dans les études qu'elle commande », poursuit-il.

Le projet gouvernemental de modernisation du système de consigne dont la publication serait imminente, ne prévoirait pas une consignation immédiate des bouteilles de la SAQ, mais laisserait plutôt un délai minimal de 16 mois aux centres de tri de la province pour trouver des solutions afin que le verre qu'ils reçoivent de la collecte sélective municipale ne prenne plus le chemin des lieux d'élimination comme c'est majoritairement le cas actuellement.

Le FCQGED trouve qu'il serait pertinent d'y inclure la réalisation d'une étude de faisabilité indépendante sur divers scénarios potentiels pour la consignation des bouteilles de vin et de spiritueux vendues par les succursales et agences de la SAQ, de même que chez les distributeurs autorisés.

« Il nous faut un plan "B" fiable, complet et objectif. Surtout, il nous faut un plan qui soit prêt à temps advenant un échec des centres de tri à démontrer qu'ils sont capables de trier le verre convenablement », de conclure M. Normand.

- 30 -

Source : M. Karel Ménard : (514) 396-2686 poste 701; portable (514) 647-3438